



SESSION
03/06/2024

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240603-DELIB2024_056-DE

S'LO

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Quatre, le trois juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le
Présents : 21 Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en
Absents : 8 date du 28 mai 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.
Votants : 27
Présents (21) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Faure-Pinault, Galiana,
Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli,
Segueni, Tolfo, Valla.
Pour : 27
Abstention : Excusés avec pouvoir (6) : M. Boukal (pouvoir à Mme Segueni), M. Dersi (pouvoir à M.
Opposition : Jouve), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garreud (pouvoir à Mme Mazellier),
Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Chezeau), M. Vallon (pouvoir à Mme Valla).
Excusées sans pouvoir (2) : Mme Gaillard, Mme Keskin.
Quorum : 15
Secrétaire : Mme Tolfo

Objet : Soutien aux projets de sorties scolaires et classes découvertes des écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques de la commune

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-036 du 8 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 ;

Considérant la nécessité d'accompagner les projets de sorties scolaires et classes découvertes des écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques de la commune ;

Le Conseil Municipal,
Après Avoir Délibéré,

DÉCIDE d'accorder une aide aux 6 coopératives scolaires des écoles publiques du Teil, dans la limite d'un forfait de 50 € par enfant scolarisé à la date du 1^{er} octobre 2024.

DIT que les versements seront effectués au vu d'un justificatif de l'action.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2024.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Pascale TOLFO